

# S'appropriier les valeurs du territoire

**ORIENTATION** : S'appropriier les valeurs du territoire

Terre de rencontres et de brassage des populations et des influences, le territoire du Parc des Caps et Marais d'Opale présente une mosaïque d'identités locales très particulières. L'histoire des lieux, des hommes et de leurs activités se traduisent dans des traditions vivantes, un patrimoine bâti adapté au milieu, une toponymie spécifique...

Malgré l'évolution des modes de vie, les élus et les habitants se reconnaissent souvent comme répondant d'abord à cette identité locale, qu'ils entendent défendre et faire partager aux nouveaux habitants et visiteurs.

La charte met en valeur ces identités, qui marquent l'attachement au territoire et permettent de l'appréhender dans toutes ses composantes. Elles constituent en effet une base solide pour le renforcement du lien social et l'accueil des nouveaux habitants et des visiteurs, sous conditions d'une amélioration de l'offre culturelle en secteur rural.

Le brassage des actions et leur mise en valeur à l'échelle du Parc contribueront à conforter l'identité propre des Caps et Marais d'Opale.

Le développement durable, au cœur du projet du Parc, repose sur trois piliers dont celui du développement social, équitable, favorisant l'ouverture vers les autres.

Vivre ensemble, c'est accepter la différence et donner à chacun la possibilité de s'insérer pleinement dans son environnement économique, social et culturel. C'est aussi s'ouvrir à d'autres modes de vie et prendre conscience que nos habitudes quotidiennes ont des conséquences à l'échelle de notre territoire, comme à celle du globe. Ainsi, l'exercice de la solidarité ne se mène pas uniquement sur le territoire du Parc mais aussi dans le cadre de la coopération internationale.

Cette solidarité concerne toutes les catégories de population, en visant particulièrement à renforcer les liens intergénérationnels, à améliorer la vie des personnes présentant un handicap ou socialement exclues.

La charte du Parc favorise la mise en œuvre de cette solidarité.

## 1. Pages

- [Faire vivre notre héritage culturel](#)
- [Accueillir les nouveaux habitants](#)
- [Rendre le territoire accueillant pour les personnes en situation de handicap](#)
- [Faciliter les actions de coopération internationale](#)